INTITULE DU POSTE ***(A compléter par l'ENSA suivant exemple)***	ENSA MARSEILLE_2021-775382_MCF _STA-OMI_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE ***(A compléter par l'ENSA suivant exemple)***	Maitre de conférence / Sciences et techniques pour l'architecture – Outils mathématique et informatique / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS *(A compléter par le BCPRE)*

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE *(A compléter par l'ENSA)*

Région	PACA
Département	Bouches du Rhone
Adresse	184, avenue de Luminy 13009 MARSEILLE

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement* ***(A compléter par l'ENSA)***

1 500 caractères au maximum, espaces compris

1497 caractères

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année. Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse. L'école est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité et l'une des 6 ENSA à délivrer ses diplômes en formation continue. De plus, elle propose une formation architecte-ingénieur en partenariat avec Polytech'Marseille d'Aix-Marseille Université.

L'identité pédagogique se décline dans son programme pédagogique

- Licence (DEEA) : Chaque semestre est composé de 3 Unités d'Enseignements Projet/Outils & Explorations/Fondamentaux. L'UE Projet est composée d'un cours de théorie, d'un studio et d'un TD pluridisciplinaire associé. Chaque semestre aborde une thématique spécifique. Cf.

- **Master (DEA)** : il est composé de 4 ***d***omaines d'***é***tudes ***(DE).*** Les studios ***de projet***, avec leurs TD exploratoires associés, comme les séminaires comportent des étudiants tous niveaux confondus (M1 & M2).

Elle délivre l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre qui permet au d'approfondir ou actualiser ses connaissances **et le doctorat en Architecture** (Ecole Doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés » d'Aix-Marseille Université).

Elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires qui ouvrira ses portes en 2023, il rassemblera trois écoles et deviendra un institut tripartite sans équivalent en France. *Pour plus d'information :* http://www.marseille.archi.fr/

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école* ***(A compléter par l'ENSA)***

3 000 caractères au maximum, espaces compris

2998 caractères

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées :**
PROJECT(s) aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design, des arts et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits. Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : Pédagogie réflexive du et pour le projet ; Les territoires et objets multiscalaires en projet ; Projeter face aux risques ; Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet ; Modèles numériques et méthodes pour le projet.
INAMA : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.
MAP-GAMSAU : Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette. Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres taches, perspectives d'évolution* ***(A compléter par l'ENSA)***

3 000 caractères au maximum, espaces compris

2982 caractères
L'ENSA de Marseille recrute un(e) enseignant(e)-chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine des Sciences et Techniques pour l'Architecture, champ disciplinaire Outils Mathématiques et Informatiques.

Charges pédagogiques:

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAM. Il/elle organisera les enseignements qui lui seront confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application du programme de l'ENSAM. Il/elle devra également alimenter les réflexions relatives au futur programme pédagogique.

En premier cycle, il/elle aura spécifiquement la charge de:

Conforter les enseignements dédiés à la modélisation architecturale ainsi que l'introduction au BIM et à la maquette numérique:

- coordination de l'enseignement dédié à la modélisation architecturale en L2.
- prise en charge de l'option «Ambiances et approche paramétrique du projet» en L3.

Contribuer au développement des passerelles entre les outils numériques et les outils de modélisation des ambiances:

- coordination de l'enseignement d'initiation aux ambiances et aux outils numériques en L1.
- participation à l'enseignement de technologies des enveloppes et maîtrise des ambiances ainsi qu'à l'enseignement collégial d'analyse architecturale et constructive en L2.

Renforcer les liens entre culture numérique et studio de projet :

- participer aux TD portant sur le relevé et associés au studio de projet en L1 ainsi qu'aux TD «construction et environnement» associés au studio de projet d'architecture «Équipement métropolitain» en fin de licence.
- Il pourra développer de nouveaux enseignements articulant culture numérique et studios de projet.

En deuxième cycle, il/elle devra participer

- au renforcement de l'encadrement des étudiants du séminaire «Transitions et constructions soutenables» sur la question de la modélisation des ambiances, de la thermique et de l'ACV. Il assurera également le support numérique dans les enseignements de projet et/ou d'autres séminaires.
- à l'intensif « Maquette numérique et Interopérabilité » pour la mise en place d'un analyse architecturale basée sur un continuum numérique allant des données SIG, au relevé et à l'acquisition numérique, à la modélisation paramétrique, BIM et HBIM, à l'analyse par le biais de différentes simulations adaptées au patrimoine et aux enjeux liés à a soutenabilité.

Il/elle sera également en charge de l'intensif « Processus et Modélisation Paramétrique».

Autres enseignements concernés par le poste:

Le/la candidat(e) retenu(e) devra également être en capacité d'assurer l'encadrement des rapports d'études ainsi que mémoires de recherche en master sur les questions liées au numérique appliqué à l'architecture.

Autres tâches:

Le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation à s'impliquer dans:

- les instances de l'école,
- la représentation de l'ENSAM, au niveau local, national et international, l'élaboration du nouveau programme en lien avec l'IMVT

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques* ***(A compléter par l'ENSA)***

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2022-2023.

- Au-delà des 320 heures de face à face pédagogique, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans le cadre de ses obligations de services.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE *(A compléter par l'ENSA)*

3 000 caractères au maximum, espaces compris

1 - Expériences et compétences souhaitées

La volonté de l'école est de renforcer la cohérence des cours avec la progressivité et les thématiques de studios de projet telles que définies par le programme et de rechercher des passerelles entre les disciplines. Des temps d'enseignement sont ainsi dédiés aux croisements interdisciplinaires et à l'expérimentation.

Il est donc attendu de l'enseignant(e) recruté(e) une expérience confirmée en matière d'enseignement dans le domaine des Sciences et Techniques pour l'Architecture. Une capacité réflexive et pratique concernant les méthodes et outils de modélisation et de simulation, des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans

leurs applications à la conception architecturale mais également aux sciences de l'ingénieur au service des ambiances architecturales seront appréciés. Il ou elle devra participera activement à renforcer l'articulation pédagogique entre les champs disciplinaires.

Expériences et compétences souhaitées :

- Bonne connaissance des enjeux numériques et scientifiques au service de l'architecture, de sa conception à sa fabrication et son exploitation.
- Compétences avérées en modélisation et simulation : modélisation 3D, modélisation paramétrique et BIM, simulations et analyses des ambiances architecturales.
- Compétences en outils et méthodes pour la collaboration et la co-conception, et capacité à intégrer des équipes pluridisciplinaires autour de maquettes numériques.
- Intérêt pour les techniques hybrides (analogique-numérique, maquettes augmentées, réalités virtuelles, fabrication numérique, etc.).
- Mobilisation des outils numériques dans la construction des supports d'apprentissage, utilisation de l'environnement numérique de travail mis en place pour accompagner la pédagogie.
- Avoir une solide expérience de l'enseignement dans le domaine du numérique.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires…)

L'enseignant(e)-chercheur(e) a vocation à conforter les axes de recherche de l'équipe MAP-GAMSAU et celui du laboratoire project[s] consacré à la modélisation des ambiances. Cela permettra le développement d'actions de recherche croisées ainsi que le renforcement des liens entre enseignement et recherche au sein de l'ENSAM en adossant l'enseignement aux axes de recherche actuellement développés, ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs des laboratoires (voir ci-dessous).

Axe de recherche actuellement développé au MAP-GAMSAU :

- Modèles et méthodes d'analyse du patrimoine architectural et culturel

Axe de recherche actuellement développé au laboratoire project[s]

- Ambiances, énergie et environnement dans le projet

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte ou ingénieur, ou tout autre diplôme équivalent
- Une volonté de s'engager dans la recherche serait appréciée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *(ne pas modifier)*

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT *(textes encadrant les opérations de recrutement)*

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :
https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA *X* ***(à compléter par l'ENSA).***

CANDIDATURE *(A compléter par l'ENSA)*	
Lien du site	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022
Personne à contacter	*helene.corset-maillard@marseille.archi.fr*
Autre personne à contacter	veronique.roblin@marseille.archi.fr
Adresses électroniques uniquement	